



## "Les Amis de Saint-Brevin"

ASSOCIATION pour la défense et l'amélioration  
du cadre de vie à Saint-Brevin-les-Pins

Hôtel de ville – 44250 Saint-Brevin-les-Pins

[www.lesamisdesaintbrevin.fr](http://www.lesamisdesaintbrevin.fr)

[contact@lesamisdesaintbrevin.fr](mailto:contact@lesamisdesaintbrevin.fr)

Communauté de communes  
SUD ESTUAIRE

Commune  
de SAINT-BREVIN-LES-PINS

Plan local d'urbanisme

### AVIS AU PUBLIC

Le public est informé que, par arrêté n° 2021-007 du 7 avril 2021, le président de la communauté de communes du Sud Estuaire a prescrit le lancement d'une procédure de modification simplifiée n° 7 du PLU de SAINT-BREVIN-LES-PINS. En complément, par délibération n° 2021-139 du 15 avril 2021, le conseil communautaire a défini les modalités de concertation.

Les modalités de mise à disposition du dossier de modification simplifiée 7 du PLU de Saint-Brevin-les-Pins ont été définies par délibération du conseil communautaire du 16 juin 2022. Les modalités de mise à disposition du dossier sont les suivantes :

- mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n° 7 accompagné de l'exposé des motifs et le cas échéant, les avis émis par les personnes publiques associées, ainsi qu'un registre à feuillets non mobiles, côté et paraphé. Ces documents seront déposés à l'hôtel de ville de Saint-Brevin-les-Pins pendant un mois, du lundi 5 septembre 2022 au vendredi 7 octobre 2022 inclus, et consultables aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie pour que le public puisse en prendre connaissance et y consigner ses éventuelles observations.

- le public pourra également déposer ses observations à l'adresse électronique suivante :

[consultation.publique@cc-sudestuaire.fr](mailto:consultation.publique@cc-sudestuaire.fr)

- mise en ligne du dossier sur les sites internet de la communauté de communes Sud Estuaire et de la commune : [www.cc-sudestuaire.fr](http://www.cc-sudestuaire.fr)

et

[www.saintbrevin.fr](http://www.saintbrevin.fr)

Communauté de communes  
SUD ESTUAIRE

Commune  
de SAINT-BREVIN-LES-PINS

Modification n° 9

du Plan local d'urbanisme

### AVIS

Le public est informé que, par délibération du conseil communautaire du 16 juin 2022, la communauté de communes Sud Estuaire a prescrit une procédure de modification n° 9 du PLU de Saint-Brevin-les-Pins et a défini les modalités de concertation avec le public. Le projet sera consultable en mairie de Saint-Brevin-les-Pins aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur les sites internet de la communauté de communes Sud Estuaire ([www.cc-sudestuaire.fr](http://www.cc-sudestuaire.fr)) et de la commune de Saint-Brevin-les-Pins ([www.saint-brevin.fr](http://www.saint-brevin.fr)). Le public pourra déposer ses observations sur un registre papier ouvert en mairie, ainsi que par mail à l'adresse électronique :

[concertation@cc-sudestuaire.fr](mailto:concertation@cc-sudestuaire.fr)

La concertation préalable est engagée à compter du 23 juin 2022 et pour la durée nécessaire à l'avancée du projet. Le dossier sera alimenté en fonction de l'avancement des études. Le projet de modification n° 9 du PLU de Saint-Brevin-les-Pins est engagé afin d'ouvrir à l'urbanisation le secteur de la Guerche Nord-Est, et de faire évoluer l'OAP n° 9 du PLU. L'ouverture à l'urbanisation de ce secteur facilitera l'atteinte des objectifs de production de logements de la commune.

Pour en retrouver les détails et télécharger les documents, voir la page suivante ...

**Consultez : [www.cc-sudestuaire.fr/plu/](http://www.cc-sudestuaire.fr/plu/)**

## Commune de Saint-Brevin-les-Pins

---

### • **Objet : Modification simplifiée n°7 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Brevin-les-Pins**

---

Le public est informé que, par arrêté n°2021-007 du 7 avril 2021, le Président de la Communauté de Communes Sud Estuaire a prescrit une procédure de modification simplifiée n°7 du PLU de Saint-Brevin-les-Pins. Par délibération n°2021-139 du 15 avril 2021, la Communauté de Communes Sud Estuaire a ensuite défini les modalités de concertation avec le public. Le projet sera consultable en Mairie de Saint-Brevin-les-Pins aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur les sites internet de la Communauté de Communes Sud Estuaire ([www.cc-sudestuaire.fr](http://www.cc-sudestuaire.fr)) et de la Commune de Saint-Brevin-les-Pins ([www.saint-brevin.fr](http://www.saint-brevin.fr)). Le public pourra déposer ses observations sur un registre papier ouvert en Mairie, ainsi que par mail à l'adresse électronique [concertation@cc-sudestuaire.fr](mailto:concertation@cc-sudestuaire.fr). La concertation préalable est engagée à compter du 26 avril 2021 et pour la durée nécessaire à l'avancée du projet. Le dossier sera alimenté en fonction de l'avancement des études. Le projet est engagé pour des points de règlement.

#### Documents téléchargeables :

---

- [Arrêté de prescription de la modification simplifiée n°7 du PLU de Saint-Brevin-les-Pins](#)
  - [Délibération de définition des modalités de concertation de la modification simplifiée n°7 du PLU de Saint-Brevin-les-Pins](#)
  - [Avis de concertation préalable relative à la Modification Ssimplifiée n°7 du PLU de Saint-Brevin-les-Pins](#)
  - [Notice explicative Modification simplifiée n°7 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Brevin-les-Pins](#)
  - [Observations du public reçues dans le cadre de la concertation préalable - Modification simplifiée n°7 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Brevin-les-Pins](#)
- 

### • **Objet : Modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Brevin-les-Pins**

---

Le public est informé que, par délibération du Conseil Communautaire n°2021-138 du 15 avril 2021, la Communauté de Communes Sud Estuaire a prescrit une procédure de modification n°6 du PLU de Saint-Brevin-les-Pins et a défini les modalités de concertation avec le public. Le projet sera consultable en Mairie de Saint-Brevin-les-Pins aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur les sites internet de la Communauté de Communes Sud Estuaire ([www.cc-sudestuaire.fr](http://www.cc-sudestuaire.fr)) et de la Commune de Saint-Brevin-les-Pins ([www.saint-brevin.fr](http://www.saint-brevin.fr)). Le public pourra déposer ses observations sur un registre papier ouvert en Mairie, ainsi que par mail à l'adresse électronique [concertation@cc-sudestuaire.fr](mailto:concertation@cc-sudestuaire.fr). La concertation préalable est engagée à compter du 26 avril 2021 et pour la durée nécessaire à l'avancée du projet. Le dossier sera alimenté en fonction de l'avancement des études. Le projet de modification n°6 du PLU de Saint-Brevin-les-Pins est engagé pour des points de règlement.

#### Documents téléchargeables :

---

- [Délibération de prescription de la modification n°6 du PLU de Saint-Brevin-les-Pins](#)
  - [Délibération rectificative relative à la modification n°6 du PLU de Saint-Brevin-les-Pins](#)
  - [Avis de concertation préalable relative à la modification n°6 du PLU de Saint-Brevin-les-Pins](#)
  - [Notice explicative Modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Brevin-les-Pins](#)
  - [Observations du public reçues dans le cadre de la concertation préalable - Modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Brevin-les-Pins](#)
-

---

- **Objet : Modification simplifiée n°8 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Brevin-les-Pins**

Le public est informé que par arrêté du Président n°2021-021 du 8 décembre 2021, la Communauté de Communes Sud Estuaire a prescrit la modification simplifiée n°8 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Brevin-les-Pins. La procédure est engagée afin de permettre la délimitation de chacun des secteurs déjà urbanisés de la commune de SAINT-BREVIN-LES-PINS et la définition des modalités de construction dans ces secteurs, en compatibilité avec le SCOT du Pays de Retz.

Documents téléchargeables :

- 
- [Arrêté de prescription de la modification simplifiée n°8 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Brevin-les-Pins](#)

---

- **Objet : Modification n°9 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Brevin-les-Pins**

Le public est informé que, par délibération du Conseil Communautaire n°2022-102 du 16 juin 2022, la Communauté de Communes Sud Estuaire a prescrit une procédure de modification n°9 du PLU de Saint-Brevin-les-Pins et a défini les modalités de concertation avec le public. Le projet sera consultable en Mairie de Saint-Brevin-les-Pins aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur les sites internet de la Communauté de Communes Sud Estuaire ([www.cc-sudestuaire.fr](http://www.cc-sudestuaire.fr)) et de la Commune de Saint-Brevin-les-Pins ([www.saint-brevin.fr](http://www.saint-brevin.fr)). Le public pourra déposer ses observations sur un registre papier ouvert en Mairie, ainsi que par mail à l'adresse électronique [concertation@cc-sudestuaire.fr](mailto:concertation@cc-sudestuaire.fr). La concertation préalable est engagée à compter du 23 juin 2022 et pour la durée nécessaire à l'avancée du projet. Le dossier sera alimenté en fonction de l'avancement des études. Le projet de modification n°9 du PLU de Saint-Brevin-les-Pins est engagé afin d'ouvrir à l'urbanisation le secteur de la Guerche Nord-Est, et de faire évoluer l'OAP n°9 du PLU. L'ouverture à l'urbanisation de ce secteur facilitera l'atteinte des objectifs de production de logements de la commune.

Documents téléchargeables :

- 
- [Délibération n°2022-102 du 16 juin 2022 de prescription de la modification n°9 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Brevin-les-Pins](#)
  - [Avis de concertation préalable portant sur la modification n°9 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Brevin-les-Pins](#)
-